## Le CREDAF penche à Bujumbura sur la sécurisation des impôts

@rib News, 09/04/2018 â€" Source Xinhua Burundi : des spécialistes réfléchissent sur la sécurisation du recouvr des impà ts en période de crise Le groupe de travail du Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF), tient depuis lundi ses assises de trois jours à Bujumbura pour réfléchir sur la façon de sécuriser le recouvrement des impà ts en période de crise.

Le CREDAF est une association non gouvernementale à but non lucratif composée de 30 pays répartis sur quatre continents dont 24 pays d'Afrique, deux pays d'Amérique, deux pays d'Europe et deux pays d'Asie. Il organise des rencontres annuelles (colloques et séminaires) et diffuse une documentation sur les systÃ"mes fiscaux des différents pays. "Ces assises nous permettront de trouver des solutions durables aux problÃ"mes de collecte des impà ts et taxes et qui maintiennent des recettes fiscales en p\( \text{\$\tilde{O}\$} \) riode de crise", a d\( \tilde{\tilde{O}} \) clar\( \tilde{O} \) dans son discours d'ouverture des travaux le commissaire général adjoint de l'Office Burundais des Recettes (OBR) Léopold Kabura. Il a indiqué qu'il s'agit de palier des menaces qui sont de deux ordres. A savoir les menaces traditionnelles et les menaces entra Ren Aços par les nouvelles technologies de l'information. Parmi les menaces traditionnelles, il a cité le détournement de données internes, les mouvements sociaux propres aux administrations fiscales, les émeutes, coup d'Etat et troubles civils, les catastrophes naturelles et incendies, l'©closion de pandémie ou d'épidémie et la rupture dans l'approvisionnement en électricité. Quant aux menaces entraînées par les nouvelles technologies de l'information, il a fait savoir que l'ouverture des systÃ"mes d'information peut Ãatre à l'origine de nouveaux risques. "Les systÃ"mes modernes d'information comprennent des fonctionnalités permettant un accÃ"s des tiers aux informations fiscales" tout comme, a-t-il noté, "à travers les téIéprocédures, les administrations modernes permettent aux contribuables de déposer des données déclaratives dans le systÃ"me d'information des administrations fiscales". Certains fonctionnaires des administrations fiscales sont habilités Ã importer des informations notamment des directions des douanes, du Trésor, du budget et aussi de la banque centrale au moment où le transit d'information en provenance des tiers accroît la vulnérabilité des systà mes d'information des administrations fiscales. Les irrégularités dans les communications via internet et parfois des phénomÃ"nes de rupture dans la communication, notamment entre administrations fiscales et contribuables (téIé-procédures) peuvent constituer un obstacle à la mobilisation des recettes fiscales, selon lui. Il a exhorté les participants ces assises à Å "uvrer en apportant, chacun en ce qui le concerne, une contribution significative pour la r©ussite des travaux.

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

https://www.arib.info Propulsé par Joomla! Généré: 26 April, 2024, 07:38